

# RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION



## **Identification de l'acheteur**

*Centre du sport et de la jeunesse Corse*

*Chemin de la sposata*

*20090 Ajaccio*

*Téléphone : 04.95.10.65.10*

*Télécopieur : 04.95.10.65.11*

Autorité adjudicatrice : Monsieur le Président

Correspondant : service administratif 04.95.10.65.10

## **Objet du marché** :

Ce marché a pour objet la création du nouveau site internet du CSJC.  
Les détails de la mission sont à consulter dans le cahier des charges.

**Forme du marché** : marché à prix forfaitaire

**Lieu d'exécution ou de livraison** : Centre du sport et de la jeunesse Corse (chemin de la Sposata)

## **Conditions relatives au marché**

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Financement sur les fonds propres de l'établissement à hauteur de 100 %.
- Délai global de paiement de 30 jours
- Prix fermes

## **Critères d'attribution** :

- Prix 40%
- Technique 60%
  - 25% références de l'entreprise
  - 25% nombre et qualification des personnes constituant l'équipe chargée de la réalisation du site
  - 50% méthode de développement utilisée (utilisation d'un canevas existant ou développement total par l'entreprise. Cette seconde modalité sera favorisée).

L'entreprise veillera, dans son offre, à développer les points permettant l'affectation d'une note technique telle que le prévoit la pondération ci-dessus.

**Procédure:** marché à procédure adaptée (art 28 CMP)

## **Conditions de délai**

Date limite de réception des offres 24 janvier 2019 à 15h

Délai maximum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

## **XI - Autres renseignements**

Le Dossier de Consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès des services administratifs du Centre du sport et de la jeunesse de Corse. Il peut aussi être téléchargé sur les sites :

[www.csjc.eu](http://www.csjc.eu)

[www.laprovencemarchespublics.com](http://www.laprovencemarchespublics.com)

Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces fournies au candidat par l'acheteur public) :

- Le présent règlement
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- La déclaration du candidat
- l'Acte d'Engagement,

Il pourra être procédé à une négociation entre les entreprises ayant remis une offre recevable.

Vu et accepté,  
L'Entrepreneur

Mention manuscrite "*lu et approuvé*"  
A ....., le .....